

# MISE À JOUR SUR L'ENVIRONNEMENT AUX ÉTATS-UNIS



PONT INTERNATIONAL  
**GORDIE  
HOWE**  
INTERNATIONAL BRIDGE

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), le Michigan Department of Transportation (MDOT), et Bridging North America (BNA) s'engagent à protéger l'environnement sur le site du Pont international Gordie-Howe et ses environs. Une approche diversifiée est mise en œuvre pour limiter tout effet négatif potentiel sur l'environnement naturel, les ressources culturelles et les résidents et entreprises à proximité. Au moyen d'inspections quotidiennes, plusieurs composantes environnementales intégrées sont régulièrement évaluées afin de déterminer l'efficacité des mesures actuelles et d'orienter les aménagements à venir. Sur les sites canadien et américain du projet, un certain nombre de catégories d'impacts environnementaux ont été identifiées pour la surveillance et l'atténuation pendant toute la durée de vie du projet, conformément aux engagements pris dans le rapport d'évaluation environnementale et rapport d'évaluation environnementale au Canada et la déclaration finale d'impact environnemental) et au rapport de décision aux États-Unis.

## QUOI DE NEUF?

Lisez ci-dessous la plus récente mise à jour trimestrielle sur la protection de l'environnement aux États-Unis. Cette information couvre les activités du 1er juillet au 30 septembre 2022.

- Une évaluation annuelle de la conformité environnementale a été réalisée en septembre 2022.
- Les contrôles de la qualité de l'air intérieur, requis pour la certification LEED des bâtiments du point d'entrée, sont effectués chaque semaine.
- La phase 2 du programme de surveillance des vibrations se poursuit. Le programme a été lancé en janvier 2021 auprès de 120 propriétés situées à moins de 150 pieds de zones de construction spécifiques. Apprenez-en plus sur le programme de surveillance des vibrations. Un programme de surveillance des vibrations pour Historic Fort Wayne est en cours pendant les activités de reconstruction de la route Jefferson.
- Des inspections régulières de la qualité de l'eau et des mesures de contrôle de l'érosion du sol et des sédiments ont été menées dans l'ensemble des zones de construction actives, en coordination avec le ministère des Transports du Michigan (MDOT). D'autres mesures d'atténuation des effets du chantier ont été maintenues ou sont en place, notamment le balayage, les tapis anti-boue, les bandes rugueuses et les approches en pierre aux entrées du chantier, ainsi que la pulvérisation d'eau.
- L'échantillonnage des matériaux d'excavation s'est poursuivi. Les matériaux excédentaires précédemment réutilisés sur l'ensemble du site du point d'entrée pour la mise en place de remblais de surcharge ont été transportés hors du chantier.
- Conformément aux exigences de la déclaration finale d'impact sur l'environnement, la surveillance du bruit et des vibrations, des matériaux excavés et des déchets dangereux s'est poursuivie sur l'ensemble du chantier. Les mesures d'atténuation requises ont été mises en œuvre (arrosage, balayage, mesures de contrôle de l'érosion, etc.)
- La surveillance continue de la qualité de l'air et des mesures d'atténuation comme la pulvérisation d'eau se poursuivent sur l'ensemble du chantier pour minimiser la production de poussière. La consultation réglementaire se poursuit pour répondre aux exigences nécessaires.
- Les eaux pluviales du chantier sont gérées par une série de bassins temporaires de gestion des eaux pluviales, conformément aux exigences réglementaires.
- L'aménagement paysager de l'échangeur du Michigan se poursuit en partenariat avec le MDOT.